

REGLEMENT PARTICULIER

6ème RALLYE REGIONAL DU MORBIHAN

04 et 05 mai 2019

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Dès obtention visa Ligue
Ouverture des engagements :	Samedi 23 mars 2019
Clôture des engagements :	Mardi 23 avril 2019
Parution du road-book :	Samedi 04 mai 2019
Dates et heures des reconnaissances :	Samedi 04 mai 2019 de 8h00 à 16h00
Vérifications administratives :	Samedi 04 mai 2019 de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Vérifications techniques :	Samedi 04 mai 2019 de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Heure de mise en place du parc de départ :	Samedi 04 mai 2019 à 9h00
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	Samedi 04 mai 2019 à 11h00
Publication des heures et ordres de départ :	Samedi 04 mai 2019 à 18h30
Départ de la première étape :	Samedi 04 mai 2019 à 19h00
Arrivée de première étape (1ère voiture) :	Samedi 04 mai 2019 à 22h18
Publication des résultats de la 1ère étape :	Dimanche 05 mai 2019 à 8h45
Départ de la deuxième étape :	Dimanche 05 mai 2019 à 9h00
Arrivée de la deuxième étape (1ère voiture) :	Dimanche 05 mai 2019 à 16h23
Vérification finale :	Carrosserie Rouillard ZA de Ienruit 56230 Questembert
Publication des résultats du rallye :	30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix :	Salle les grées à Pluherlin à 19h00

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile **ASACO Océane** organise le **6ème Rallye régional du Morbihan, les 04 et 05 mai 2019** en qualité d'organisateur administratif avec le concours de l'association **Breiz Compétition Auto** en tant qu'organisateur technique.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation du LRSA numéro **en cours** en date du **en cours**

Organisateur technique

Association BREIZ COMPETITION AUTO

20 allées des chênes 56220 Pluherlin

Téléphone : 02.97.43.38.58 Portable : 06.44.37.81.33 jurallye56@orange.fr

Site internet : www.rallyedumobihan.jimdo.com

Permanence du rallye pendant le rallye : Salle les grées 56220 Pluherlin

Téléphone du PC course : 02-97-26-08-84

1.1P. OFFICIELS

Président du collège :	TROMAS Jacques	Licence 128570 ASA 1202
Membres :	BEDIN Jean-PAUL ODIETTE Michel	Licence 3271 ASA 1106 Licence 12118 ASA 1201
Directeur de Course :	BRAUNSTEIN Michel	Licence 8940 ASA 1203
Directeur de Course Adjoint :	MAWDSLEY Myriam	Licence 11115 ASA 1303

Directeur de Course délégué ES :	MINEUR Jean-Louis	Licence 29169 ASA 1209
Directeur de Course Adjoint délégué ES :	MAWDSLEY Joachim	Licence 15063 ASA 1303
Médecin au PC :	MINEUR Francois	Licence 224108 ASA 1208
Commissaire Technique responsable :	MEVEL André	Licence 186089 ASA 1210
Commissaires Techniques :	MEINRAD Denis WATTU Gwen	Licence 227260 ASA 1201 Licence 47803 ASA1210
Chargés des relations avec les concurrents :	USOREZ Michel RICHARD Emma	Licence 213608 asa 1201 Licence 6299 ASA 1209
Responsable classement :	MONFORT Stephane	Licence 38611 ASA 1205
Chronométrateur :	RAGUENEAU Maryse DEVIN Alain	Licence 24305 ASA 1206 Licence 37311 ASA 1106
Chronométrateur	SERVOIN Corinne	Licence 48875 ASA 1201
Voiture tricolore :	ORTIZ Christophe BERNARD Alain	Licence 49986 ASA 1205 Licence 44748 ASA 1209
Voiture damier :	GIANOLIO Gabriel PAGE Jean Luc	Licence 27374 ASA 1202 Licence 4727 ASA 1507
Voiture 000 :	COUSIN Guillaume	Licence 206258 ASA 1210
Voiture 00 :	DRONNEAU Philippe	Licence 148449 ASA 1202
ES 1 et 2	Nombre de postes commissaires	10
	Nombre de commissaires	20
	Nombre d'extincteurs/poste	10
	Nombre d'ambulance	1
ES 3-4-5-6-7	Nombre de postes commissaires	11
	Nombre de commissaires	24
	Nombre d'extincteurs/poste	11
	Nombre d'ambulance	1

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye du Morbihan compte pour :
 La coupe de France des rallyes 2019 , **coefficient 2**,
 Le championnat de la Ligue Bretagne Pays de la Loire,
 Le championnat de l'automobile club de l'ouest.

1.3P. VERIFICATIONS

Une heure de convocation de vérifications administrative vous sera transmis par mail, avec votre confirmation d'engagement.

Les vérifications techniques auront lieu sur le parking de l'ancienne école à Pluherlin

Les vérifications finales seront effectuées : Carrosserie Rouillard

Adresse : ZI de Lenruit, avenue des genêts 56230 Questembert

Taux horaire de la main d'œuvre : 70 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 6ème rallye du Morbihan doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement et **photocopie des permis et licences**, dûment complétée, avant le **Mardi 23 Avril minuit** à l'adresse suivante :

Le Menelec Julien
20, allées des chênes 56220 Pluherlin

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 90 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **290 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **580 €**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

Assistance autorisée uniquement autour de la salle des sports de Pluherlin.

Prise en charges des déchets obligatoire par les équipages ou dans les poubelles de tri mise à votre disposition.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3.5. P. Chauffe des pneus secteur routier

Tout mouvement anormal de la voiture sur la chaussée, qu'il soit latérale ou longitudinales est strictement interdit, qu'il s'agisse de chauffe de pneus, de freins ou autre raison.

Pénalités :

1^{ère} infraction : 1 minute de pénalités

2^{ème} infraction : exclusion

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 5ème rallye du Morbihan représente un parcours de **123,220 kms**.

Il est divisé en 2 étapes :

1ère étape en 2 sections

2ème étape en 5 sections

Il comporte 7 épreuves spéciales d'une longueur totale de **39,300 kms**.

Les épreuves spéciales sont :

ES « Bon réconfort » : 1 - 2 4,150 kms

ES « Le Moulin neuf » : 3 - 4 - 5 - 6 - 7 6,200 kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le **Samedi 04 mai de 8h00 à 16h00**, limités à **3 passages** par spéciales.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasubles oranges.
- Chef de poste : chasubles oranges, traits noir.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Classement scratch :

1^{er} 350 euros 2^{ème} 250 euros 3^{ème} 150 euros

Classement groupe :

1^{er} 110 euros

Classement classe :

Si + 10 partants	1^{er} 290 euros	2^{ème} 150 euros	3^{ème} 110 euros	4^{ème} 60 euros
De 5 à 9 partants	1^{er} 290 euros	2^{ème} 120 euros	3^{ème} 70 euros	
De 1 à 4 partants	1^{er} 290 euros	2^{ème} 100 euros		
1 partant	1 200 euros			

Classement féminin :

1^{ère} 100 euros

La remise des prix se déroulera le dimanche 06 mai 2019 à la salle « les grées » de Pluherlin à 18h30